
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 3 OCTOBRE 2017

Date de convocation : 27 septembre 2017

Date d'affichage : 27 septembre 2017

Nombre de conseillers : 27

- en exercice : 27

- présents : 25

- absents représentés : 2

- votants : 27

L'an deux mille dix-sept, le mardi trois octobre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-11 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance était présidée par Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, Maire de Bièvres.

Étaient présents :

Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, Maire ;

M. Robert DUCHATEL, Mme Céline DUMEZ, M. Hubert HACQUARD, Mme Céline MAISONNEUVE, M. Amine PATEL, Mme Marianne FERRY, M. Georges DOUARRE, Mme Christelle de BEAUCORPS, Maires adjoints ;

Mme Béatrice CHOMBART, M. Benoist BERTHIER, Mme Denyse ROUSSEAU, M. Philippe BAUD, Mme Joëlle NATIVEL LECOQ, M. Alain SAVARY, Mme Daniele BOUDY, M. Paul PARENT, M. Denis LENORMAND, Mme Martine AUDE COUDOL, M. Eric DAUPHIN, Mme Maryse REIGADAS, Mme Florence CURVALE, M. Emmanuel MICHAUX, Mme Catherine PALAZO, M. Emmanuel DU VERDIER, Conseillers municipaux.

Absents représentés :

M. Hervé HOCQUARD, pouvoir à Mme Florence CURVALE

Mme Armelle TOHIER, pouvoir à Mme Catherine PALAZO

Mme Christelle de BEAUCORPS a été nommée Secrétaire de séance.

La séance est déclarée ouverte à vingt heures trente.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'EXERCICE DES COMPETENCES DÉLÉGUÉES

Conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre des compétences qui lui sont déléguées par la délibération numéro 1501 du 29 avril 2014, elle a pris les décisions suivantes :

DATE	NUMERO	OBJET
02/03/2017	2017/16	Convention de mise à disposition gracieuse de la Grange aux fraises le 5 mai 2017 au profit de la Société « Blaise aime les fraises » : ANNULEE
03/03/2017	2017/17	Contrat entre la Commune de Bièvres et Europcar : ANNULEE
14/03/2017	2017/18	Renouvellement de la concession numéro 1193 dans le cimetière de Bièvres - Emplacement B3/13
24/03/2017	2017/20	Convention de mise à disposition de la Grange aux Fraises pour « l'Amicale des Artiste Biévrais »
24/03/2017	2017/21	Convention de mise à disposition de la Grange aux Fraises pour l'association « Les Amis De l'Outil »
10/04/2017	2017/23	Contrat d'hébergement et de maintenance du site internet de la Commune – Inovagora : contrat d'une durée de 3 mois pour un montant de 140€ par mois
10/04/2017	2017/24	Contrat d'assistance et de maintenance fonctionnelle du site internet de la Commune – Inovagora : contrat d'une durée de 3 mois pour un montant de 270€ par mois
18/04/2017	2017/28	Convention de mise à disposition ponctuelle de la salle de spectacle dans le cadre d'une résidence artistique avec le « Teatro Picaro »
20/04/2017	2017/29	Exercice du droit de préemption urbain renforcé, 34 rue du petit Bièvres
26/04/2017	2017/30	Convention de mise à disposition de la salle de spectacle au profit de l'association « Les Compagnons de la Bohème »
17/05/2017	2017/31	Convention de mise à disposition de la Grange aux Fraises avec la société Terralia le 6 mai 2017 : ANNULEE
18/05/2017	2017/32	Convention de mise à disposition et d'utilisation des salles du Centre culturel Ratel au profit de « La République en Marche »

19/05/2017	2017/33	Rétrocession d'une concession dans le columbarium de Bièvres numéro 16 - Emplacement A 12
26/05/2017	2017/34	Contrat entre la Commune et l'Association « Les Vents des Bois»
26/05/2017	2017/35	Contrat entre la Commune et l'Association « Zicos Evasion »
07/06/2017	2017/36	Contrat entre la commune et "Scène Libre"
09/06/2017	2017/37	Convention entre la commune et l'UGAP pour la formation professionnelle
29/06/2017	2017/39	Contrat hébergement et maintenance site internet de la ville – INOVAGORA contrat d'une durée de 3 mois pour un montant de 140€ par mois
29/06/2017	2017/40	Contrat d'assistance et de maintenance fonctionnelle du site internet de la ville – INOVAGORA : contrat d'une durée de 3 mois pour un montant de 270€ par mois
04/07/2017	2017/42	Contrat de voyage pour le séjour jeunes à Palestrina
06/07/2017	2017/44	Marché de requalification de la rue du Petit Bièvres
07/07/2017	2017/45	Marché de travaux de couverture des écoles
10/07/2017	2017/43	Convention de mise à disposition d'un agent du centre de gestion pour une mission de conseil en organisation et ressources humaines
10/07/2017	2017/46	Convention relative à la mise à disposition de la solution "AmonEcole" dans les écoles
11/07/2017	2017/47	Marché de nettoyage des bâtiments communaux
17/07/2017	2017/48	Convention pour la mise en place d'une action de formation Accompagnement individuel (AIDIL)
20/07/2017	2017/49	Achat d'une concession n° 1876 dans le cimetière de Bièvres emplacement 421
20/07/2017	2017/50	Achat d'une concession n° 1877 dans le cimetière de Bièvres emplacement C/1/16
20/07/2017	2017/51	Renouvellement de la concession n° 1307 dans le cimetière de Bièvres emplacement 361

21/07/2017	2017/52	Renouvellement de la concession n° 1000 dans le cimetière de Bièvres emplacement 224
25/07/2017	2017/54	Convention de formation avec BERGER LEVRAULT
27/07/2017	2017/55	Achat d'une concession n° 1878 dans le cimetière de Bièvres emplacement 867
28/07/2017	2017/56	Convention d'emprunts de documents de la médiathèque aux écoles de Bièvres
23/08/2017	2017/57	PORTANT EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN, 8 rue de la Fontaine (Propriété HONSEL): ANNULEE
24/08/2017	2017/58	Achat d'une concession n° 28 dans le columbarium du cimetière de Bièvres case n° B 07
29/08/2017	2017/59	Contrat entre la commune et le Lucernaire concernant l'organisation d'un spectacle le 23 septembre 2017 à 19h45 pour un montant de 3518.21 euros

AFFAIRES GENERALES

1923 à 1928 - REMPLACEMENT DE GUY MICHEL BEROCHÉ, CONSEILLER MUNICIPAL AU SEIN DES INSTANCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES ET DES ORGANISMES EXTERIEURS

1923 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°1507 EN DATE DU 3 JUIN 2014- REMPLACEMENT DU DELEGUE SUPPLEANT AU SEIN DE LA MNT

Madame le Maire présente le rapport

Il s'agit de désigner Madame Denyse ROUSSEAU en qualité de déléguée suppléante au sein de la MNT.

Article 2 : DIT que les délégués désignés au sein de la MNT sont désormais les suivants :

MNT	1 TITULAIRE 1 SUPPLEANT	M. Robert DUCHATEL	Mme Denyse ROUSSEAU
-----	----------------------------	--------------------	---------------------

Sans observation de la part des élus, Madame le Maire soumet le rapport au vote

DÉLIBÉRATION VOTÉE À LA MAJORITE ABSOLUE AVEC 6 ABSTENTIONS (M. Hervé HOCQUARD, Mme Florence CURVALE, Mme Armelle TOHIER, M. Emmanuel MICHAUX, Mme Catherine PALAZO, M. Emmanuel du VERDIER)

1924 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°1509 EN DATE DU 3 JUIN 2014 RELATIVE A LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Madame le Maire présente le rapport.

Madame Christelle de BEAUCORPS sera désignée comme membre suppléant au sein de la commission d'appel d'offres.

Membres titulaires :

- M. Georges DOUARRE
- M. Alain SAVARY
- Mme Denyse ROUSSEAU
- Mme Armelle TOHIER
- Mme Catherine PALAZO

Membres suppléants :

- Mme Martine AUDE COUDOL
- Mme Gaëlle HUREL
- Mme Christelle de BEAUCORPS
- M Hervé HOCQUARD
- M. Emmanuel MICHAUX

Monsieur Paul PARENT rappelle que Gaëlle HUREL n'a pas été remplacé dans cette commission suite à sa démission.

Madame Christelle de BEAUCORPS propose que la remise à jour globale des commissions se fasse à partir du prochain Conseil.

Sans autre observation de la part des élus, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À LA MAJORITE ABSOLUE AVEC 6 ABTENTIONS (M. Hervé HOCQUARD, Mme Florence CURVALE, Mme Armelle TOHIER, M. Emmanuel MICHAUX, Mme Catherine PALAZO, M. Emmanuel du VERDIER)

1925 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°1510 EN DATE DU 3 JUIN 2014 RELATIVE A LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP)

Madame le Maire présente le rapport.

Il s'agit de désigner Monsieur Robert DUCHATEL en qualité de membre suppléant au sein de la commission de délégation de service public (CDSP).

Membres titulaires :

- M. Georges DOUARRE
- M. Alain SAVARY

- Mme Denyse ROUSSEAU
- Mme Armelle TOHIER
- Mme Catherine PALAZO

Membres Suppléants :

- Mme Martine AUDE COUDOL
- Mme Gaëlle HUREL
- M. Robert DUCHATEL
- M Hervé HOCQUARD
- M. Emmanuel MICHAUX

Sans observation de la part des élus, Madame le Maire soumet le rapport au vote

DÉLIBÉRATION VOTÉE À LA MAJORITE ABSOLUE AVEC 6 ABSTENTIONS (M. Hervé HOCQUARD, Mme Florence CURVALE, Mme Armelle TOHIER, M. Emmanuel MICHAUX, Mme Catherine PALAZO, M. Emmanuel du VERDIER)

1926 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°1513 EN DATE DU 3 JUIN 2014 RELATIVE A LA COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE PERMANENTE EN URBANISME

Madame le Maire présente le rapport.

Madame Christelle de BEUCORPS est désignée comme membre de la commission municipale permanente en urbanisme.

Article 2 : DIT que la commission municipale permanente en urbanisme est désormais constituée comme suit

- M. Hubert HACQUARD
- M. Alain SAVARY
- Mme Christelle de BEUCORPS
- M. Philippe BAUD
- Mme Céline DUMEZ
- M. Benoist BERTHIER
- Mme Marianne FERRY
- Mme Florence CURVALE
- M. Emmanuel MICHAUX

Sans observation de la part des élus, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À LA MAJORITE ABSOLUE AVEC 6 ABSTENTIONS (M. Hervé HOCQUARD, Mme Florence CURVALE, Mme Armelle TOHIER, M. Emmanuel MICHAUX, Mme Catherine PALAZO, M. Emmanuel du VERDIER)

1927 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°1515 EN DATE DU 3 JUIN 2014 RELATIVE A LA COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE PERMANENTE TRAVAUX

Madame le Maire présente le rapport.

Il s'agit de désigner Madame Christelle de BEUCORPS en qualité de membre de la commission municipale permanente travaux.

Article 2 : DIT que la commission municipale permanente travaux est désormais constituée comme suit

- M. Georges DOUARRE
- M. Robert. DUCHATEL
- M. Paul PARENT
- Mme Marianne FERRY
- M. Benoist BERTHIER
- Mme Christelle de BEUCORPS
- M. Hubert HACQUARD
- Mme Catherine PALAZO
- Mme Florence CURVALE

Sans observation de la part des élus, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À LA MAJORITE ABSOLUE AVEC 6 ABSTENTIONS (M. Hervé HOCQUARD, Mme Florence CURVALE, Mme Armelle TOHIER, M. Emmanuel MICHAUX, Mme Catherine PALAZO, M. Emmanuel du VERDIER)

1928 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°1554 EN DATE DU 13 OCTOBRE 2014 RELATIVE A LA COMPOSITION DES COMITES CONSULTATIFS TRAVAUX, URBANISME, ET INTERCOMMUNALITE

Madame le Maire présente le rapport.

Il s'agit de désigner Madame Christelle de BEUCORPS en qualité de membre des comités consultatifs travaux et urbanisme et Madame Maryse REIGADAS en qualité de membre du comité consultatif intercommunalité.

Article 2 : DIT que les comités consultatifs travaux, urbanisme, et intercommunalité sont désormais constitués comme suit :

	MEMBRES
Comité consultatif travaux	Les Membres de la Commission Travaux et : D. WEBER, H. LEMOINE, J. MOINDROT, D. BATHELEMY, JC BARBERAN, H. GAUD, J. MATTEI, E. PERROT, A. LE CHEVALIER, E. PAYRAUD
Comité consultatif urbanisme	Les Membres de la Commission Urbanisme et : E. DAUPHIN, N. WUCHER, JC. BARBERAN, H. LEMOINE, D. MARTY, Z. DIMITRIJEVIC, A. ROLLET, JM CHARPENTIER, D. BARTHELEMY, P. MIAS, AL MIE, J. CONAN, E. MORETTI, N. AUBERT, JL. ESCUDIÉ, JP LIBIS, M. T. JOSSELIN
Comité consultatif intercommunalité	PELLETIER-LE-BARBIER, Madame Maryse REIGADAS, P. BAUD, C. DUMEZ, H. HACQUARD, D. BARTHELEMY, C DE BEAUCORPS, M. FERRY, F. CURVALE, H. HOCQUARD, M TRAORÉ-BONNEFOND

Madame CURVALE demande qui remplacera Monsieur BEROUCHE au sein de VGP.

Madame le Maire annonce que ce sera Monsieur Philippe BAUD qui le remplacera.

Sans observation des élus, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À LA MAJORITE ABSOLUE AVEC 6 ABSTENTIONS (M. Hervé HOCQUARD, Mme Florence CURVALE, Mme Armelle TOHIER, M. Emmanuel MICHAUX, Mme Catherine PALAZO, M. Emmanuel du VERDIER)

URBANISME

1929 - APPROBATION DE LA MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Monsieur Hubert HACQUARD présente le rapport.

Il s'agit d'approuver le dossier de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme.

Madame Florence CURVALE informe le Conseil municipal du désaccord des élus minoritaires sur le projet de modification du PLU pour la réalisation des logements sociaux. Les élus minoritaires considèrent que le PLU actuel est parfaitement applicable pour la réalisation de la maison médicale. De plus, la municipalité précédente s'était engagée à ne pas procéder à la construction de logements avenue de la Gare. Madame CURVALE précise que les élus minoritaires soutiennent le projet de maison médicale mais qu'ils sont contre la modification du PLU qui permet de construire des logements au-dessus de la maison médicale.

Monsieur Hubert HACQUARD rappelle que la commune doit satisfaire aux obligations de réalisation de logements sociaux et que 75 logements sociaux doivent être réalisés avant fin 2019. Par ailleurs, le coût d'acquisition de ce terrain a été très élevé. Dès lors, pour préserver l'équilibre financier du projet, il est nécessaire de réaliser ces logements.

Madame Florence CURVALE dit manquer de visibilité sur l'organisation spatiale de ces logements, y compris sur les places de stationnement, notamment pour les professionnels de santé.

Monsieur Hubert HACQUARD indique que tous ces points étaient présentés lors de la réunion publique. Par ailleurs, les plans d'aménagement ne sont pas encore connus et seront établis lors de l'appel d'offres.

Sans autre observation des élus, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À LA MAJORITE ABSOLUE AVEC 6 VOTES CONTRE (M. Hervé HOCQUARD, Mme Florence CURVALE, Mme Armelle TOHIER, M. Emmanuel MICHAUX, Mme Catherine PALAZO, M. Emmanuel du VERDIER)

1930 - AUTORISATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE DE DEPOSER UNE DÉCLARATION D'ABATTAGE D'ARBRES SUR LE DOMAINE PUBLIC RUE DU PETIT BIEVRES AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT ET UNE DÉCLARATION PRÉALABLE AU TITRE DU CODE DE L'URBANISME

Monsieur Hubert HACQUARD présente le rapport.

Il s'agit d'autoriser Madame le Maire à déposer la déclaration préalable au titre du code de l'urbanisme pour l'abattage d'arbres participant d'un ensemble structurel remarquable situé rue du Petit Bièvres.

Monsieur Emmanuel MICHAUX ne comprend pas pourquoi ces arbres ont été abattus puisque sur les plans présentés au mois de juin, les arbres étaient censés ne pas être abattus. Il demande si une piste cyclable est prévue dans cette zone.

Monsieur Georges DOUARRE répond que sur ce secteur, la piste cyclable est prévue au niveau de la voirie et non au niveau du trottoir.

Madame Marianne FERRY répond que les arbres ont été abattus car l'intérieur était pourri. De tels arbres au-delà d'une cinquantaine d'années sont arrivés à maturité et ne peuvent plus s'épanouir. Au-delà de leur état phytosanitaire, ces arbres étaient inadaptés pour être près d'un abribus. Il convient donc de les abattre et de veiller à planter cette variété d'arbres dans les endroits où ils peuvent s'épanouir de façon cohérente avec l'environnement. Madame FERRY propose de modifier la délibération pour ajouter « considérant l'état phytosanitaire des arbres ».

Sans autre observation des élus, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À LA MAJORITE ABSOLUE AVEC 6 VOTES CONTRE (M. Hervé HOCQUARD, Mme Florence CURVALE, Mme Armelle TOHIER, M. Emmanuel MICHAUX, Mme Catherine PALAZO, M. Emmanuel du VERDIER)

AFFAIRES JURIDIQUES

1931 - AVENANT DE PROLONGATION DU MARCHE DE NETTOYAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Monsieur Paul PARENT présente le rapport.

Il s'agit d'approuver l'avenant n°4 relatif au nettoyage des bâtiments communaux.

Sans observation de la part des élus, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À L'UNANIMITE

TECHNIQUES

1932 - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE (SEDIF) SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNEE 2016

Madame le Maire présente le rapport.

Il s'agit de prendre acte du rapport annuel d'activité du SEDIF pour l'année 2016.

Sans observations, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À L'UNANIMITE

1933 - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DE LA SOCIETE VIOLA PORTANT SUR LA GESTION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLERE POUR L'ANNEE 2015

Madame le Maire présente le rapport.

Il s'agit de prendre acte du rapport annuel d'activité présenté par la Société VIOLA pour l'année 2015.

Sans observation des élus, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À L'UNANIMITE

1934 - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DE LA SOCIETE VIOLA PORTANT SUR LA GESTION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLERE POUR L'ANNEE 2016

Madame le Maire présente le rapport.

Il s'agit de prendre acte du rapport annuel d'activité présenté par la Société VIOLA pour l'année 2016.

Sans observation des élus, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À L'UNANIMITE

1935 - RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SOCIETE VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE PORTANT SUR LA GESTION DU SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION, DE TRANSPORT, DE SECURITE, DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNEE 2016

Madame le Maire présente le rapport.

Il s'agit de prendre acte du rapport d'activité de VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE pour l'année 2016.

Sans observation des élus, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À L'UNANIMITE

RESSOURCES HUMAINES

1936 - DETERMINATION DU TAUX DES INDEMNITES DU MAIRE, DES ADJOINTS AU MAIRE ET DES CONSEILLERS DELEGUES- RETRAIT DE LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°1919 DU 30 JUIN 2017 ET FIXATION DES NOUVEAUX TAUX

Monsieur Robert DUCHATEL présente le rapport.

Il s'agit de fixer , à compter du 1^{er} novembre 2017, les taux suivants pour le montant des indemnités de fonction des élus locaux, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L 2123-23 précité :

- Le Maire : 34,91 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Le 1^{er} Adjoint au Maire : 21,61 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Les 7 adjoints au Maire : 14,72 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 11 conseillers municipaux délégués : 5,73 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 1 conseiller municipal délégué à : 3,10 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Aussi, de préciser qu'une majoration de 15 % est appliquée aux indemnités du Maire et des adjoints au Maire, majoration relative aux communes anciennement chefs-lieux de canton.

Madame Florence CURVALE demande à quoi correspond l'indice 3,10%.

Monsieur Robert DUCHATEL explique que ce taux correspond au poste de Guy Michel BEROCHÉ conseiller municipal, qui cumulait à la fois l'indemnité de VGP et celle de la commune. Le montant total de son indemnité devant être le même que ceux des autres conseillers en incluant la commission de VGP, ce taux particulier avait été calculé.

Sans autre observation, Madame le Maire soumet le rapport au vote .

DÉLIBÉRATION VOTÉE À L'UNANIMITÉ

1937 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – SUPPRESSION DE POSTES

Monsieur Robert DUCHATEL présente le rapport.

Il s'agit de procéder à la suppression des postes suivants :

FILIERE SOCIALE :

- Un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet.

FILIERE TECHNIQUE :

- Deux postes d'agent de maîtrise à temps complet.

Sans observation de la part des élus, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À L'UNANIMITÉ

1938 - BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNEE 2017 -DECISION MODIFICATIVE N°2

Madame Céline DUMEZ présente le rapport.

Il s'agit d'approuver la décision modificative N°2 du budget principal communal de l'année 2017

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	99 000,00 €
012	Charges de personnel	- €
014	Atténuation des produits	- €
65	Autres charges de gestion courante	42 450,00 €
Total dépenses de gestion		141 450,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	Montant
013	Atténuation des charges	- €
70	Produits des services, domaines et ventes	- €
73	Impôts et taxes	28 951,39 €
74	Dotations et participations	- €
75	Autres produits de gestion courante	- €

66	Charges financières	1 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €
022	Dépenses imprévues	- 118 498,61 €
	Total dépenses réelles de fonctionnement	28 951,39 €
023	Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (non exécuté)	- €
042	Dotations aux amortissements	- €
	Total dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00 €
	Dépenses totales de fonctionnement	28 951,39 €

002	Résultat de fonctionnement reporté	
-----	------------------------------------	--

	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	28 951,39 €
--	--	--------------------

	Total recettes de gestion	28 951,39 €
76	Produits financiers	- €
77	Produits exceptionnels	- €
	Total recettes réelles de fonctionnement	28 951,39 €
042	Ordre entre sections	- €
043	Ordre au sein de la section	- €
	Total recettes d'ordre de fonctionnement	0,00 €
	Recettes totales de fonctionnement	28 951,39 €

002	Résultat de fonctionnement reporté	-
-----	------------------------------------	---

	Total des recettes de fonctionnement cumulées	28 951,39 €
--	--	--------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chap.	Libellé	Montant
20	Immobilisation incorporelles (sauf 204)	- €
204	Subventions d'équipements	- €
21	Immobilisations corporelles	1 202 630,00 €
23	Immobilisations en cours	- €
	Total dépenses d'équipement	1 202 630,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves.	- €
13	Subventions d'investissement	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €
020	Dépenses imprévues	- 384 950,00 €
26	Participations et créances rattachées	- €
27	Autres immobilisations financières	- 319 680,00 €
45	Opérations pour compte de tiers	- €
	Total dépenses réelles d'investissement	498 000,00 €
040	Ordre entre section	- €
041	Opérations patrimoniales	- €
	Total dépenses d'ordre d'investissement	- €
	Dépenses totales d'investissement	498 000,00 €

001	Résultat d'investissement reporté	- €
-----	-----------------------------------	-----

	Total des dépenses d'investissement cumulées	498 000,00 €
--	---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap.	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	- €
16	Emprunt	- €
21	Immobilisations corporelles	- €
23	Immobilisations en cours	- €
	Total recettes d'équipement	- €
	Dotations, fonds divers et réserves (yc 1068)	- €
10		- €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €
024	Produits des cessions	498 000,00 €
		- €
27	Autres immobilisations financières	- €
45	Opérations pour compte de tiers	- €
	Total recettes réelles d'investissement	498 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (non exécuté)	- €
040	Ordre entre section	- €
041	Opérations patrimoniales	- €
	Total recettes d'ordre d'investissement	- €
	Recettes totales d'investissement	498 000,00 €

001	Résultat d'investissement reporté	
-----	-----------------------------------	--

	Total des recettes d'investissement cumulées	498 000,00 €
--	---	---------------------

Madame Béatrice CHOMBART s'inquiète que le cimetière ayant été très mal entretenu dans le passé, le montant affecté pourrait ne pas être suffisant.

Monsieur Paul PARENT indique que la visite du cimetière est prévue avec une entreprise du SIFUREP le mercredi. Monsieur PARENT précise que le contrat des espaces verts avec l'entreprise

EDEN VERT sera renouvelé.

Par ailleurs, en ce qui concerne le budget prévu pour le remplacement du véhicule frigorifique le Petit FORESTIER, Monsieur PARENT précise que le centre de gestion du Petit FORESTIER se situant à Thiers, immobiliser un agent de la mairie pendant une journée lorsqu'il est nécessaire de procéder à des opérations de maintenance représente une perte pour la commune et participe à la pollution. Le coût de maintenance et l'incidence sur l'environnement seront donc pris en compte.

Concernant la marque du nouveau véhicule, une Peugeot, un Kangoo et un Berlingo seront prêtés au personnel du restaurant scolaire afin de décider du véhicule le mieux adapté.

Par ailleurs, un décret paru au début de l'année impose à toutes les collectivités dont le parc automobile est supérieur à 20 unités d'avoir obligatoirement dans son parc 5% de véhicules électriques.

En ce qui concerne la voirie, Madame Florence CURVALE dit avoir découvert le projet sur la préemption du terrain rue de la Fontaine lors de la commission finances et déplore que cette annonce n'ait pas eu lieu lors de la commission urbanisme. Madame CURVALE demande davantage de précisions sur ce projet.

Monsieur Hubert HACQUARD répond que cela sera abordé lors de la prochaine commission urbanisme.

Monsieur Emmanuel MICHAUX confirme que lors que la commission urbanisme du 18 septembre, la question avait été posée sur les différentes préemptions et autres sujets d'urbanisme en cours. De plus, sur un document distribué il est écrit que la préemption datait du 23 aout et a été ensuite annulée.

Monsieur Hubert HACQUARD répond que le projet n'a pas fait l'objet de discussion tout simplement parce qu'il avait été annulé entre temps.

Par ailleurs, Monsieur Emmanuel MICHAUX estime que le projet évalué à 250 000 euros pour une piste cyclable qui selon lui n'aboutit nulle part semble excessif.

Monsieur Hubert HACQUARD rappelle que la piste cyclable permet d'accéder à PSA. D'autant plus que les travailleurs de PSA relancent souvent la commune sur la question.

Madame Florence CURVALE indique que la dernière fois que ce sujet avait été évoqué, il y a avait un souci de sécurité concernant ce projet et elle demande si les plans ont été revus pour augmenter la sécurité.

Monsieur Georges DOUARRE répond que les plans ont été revus avec le Département, mais ne sont pas encore finalisés.

Sans autre observation, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À LA MAJORITE ABSOLUE AVEC 1 ABSTENTION (Mme Maryse REIGADAS) ET 6 VOTES CONTRE (M. Hervé HOCQUARD, Mme Florence CURVALE, Mme Armelle TOHIER, M. Emmanuel MICHAUX, Mme Catherine PALAZO, M. Emmanuel du VERDIER)

1939 - BUDGET ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2017 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Madame Céline DUMEZ présente le rapport.

Il s'agit d'approuver la décision modificative N°1 du budget assainissement 2017.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	- €
012	Charges de personnel	- €
014	Atténuation des produits	- €
65	Autres charges de gestion courante	- €
	Total dépenses de gestion	0,00 €
66	Charges financières	- €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €
022	Dépenses imprévues	- €
	Total dépenses réelles de fonctionnement	2 000,00 €
023	Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (non exécuté)	- €
042	Dotations aux amortissements	8 500,00 €
	Total dépenses d'ordre de fonctionnement	8 500,00 €
	Dépenses totales de fonctionnement	10 500,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	Montant
013	Atténuation des charges	- €
70	Produits des services, domaines et ventes	- €
73	Impôts et taxes	- €
74	Dotations et participations	- €
75	Autres produits de gestion courante	10 500,00 €
	Total recettes de gestion	10 500,00 €
76	Produits financiers	- €
77	Produits exceptionnels	- €
	Total recettes réelles de fonctionnement	10 500,00 €
042	Ordre entre sections	- €
043	Ordre au sein de la section	- €
	Total recettes d'ordre de fonctionnement	0,00 €
	Recettes totales de fonctionnement	10 500,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chap.	Libellé	Montant
20	Immobilisation incorporelles (sauf 204)	-391 500,00 €
204	Subventions d'équipements	- €
21	Immobilisations corporelles	400 000,00 €
23	Immobilisations en cours	- €
	Total dépenses d'équipement	8 500,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves.	- €
13	Subventions d'investissement	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €
020	Dépenses imprévues	- €
26	Participations et créances rattachées	- €
27	Autres immobilisations financières	- €
	Total dépenses réelles d'investissement	8 500,00 €
040	Ordre entre section	- €
041	Opérations patrimoniales	17 754,98 €
	Total dépenses d'ordre d'investissement	17 754,98 €
	Dépenses totales d'investissement	26 254,98 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap.	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	- €
16	Emprunt	- €
21	Immobilisations corporelles	- €
23	Immobilisations en cours	- €
	Total recettes d'équipement	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves (yc 1068)	- €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €
024	Produits des cessions	- €
27	Autres immobilisations financières	- €
	Total recettes réelles d'investissement	- €
021	Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (non exécuté)	- €
040	Ordre entre section	8 500,00 €
041	Opérations patrimoniales	17 754,98 €
	Total recettes d'ordre d'investissement	26 254,98 €
	Recettes totales d'investissement	26 254,98 €

Sans autre observation, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À L'UNANIMITÉ

**1940 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT DES PHOTOS D'ART POUR LA FOIRE
INTERNATIONALE DE LA PHOTOGRAPHIE**

Madame Christelle de BEUCORPS présente le rapport.

Il s'agit de rembourser à Mme Agnès Vergnes la somme de 1 000€ au titre de la participation aux frais de retour en Espagne des œuvres de Mme Isabel Munoz, photographe d'art, qui était l'invité d'honneur de la foire internationale de la photographie en juin 2017.

Madame Catherine PALAZO affirme que ce versement n'a pas déjà été voté lors du précédent Conseil.

Madame Christelle de BEUCORPS répond que le précédent vote portait sur les honoraires de l'artiste mais pas sur le transport des œuvres.

Sans autre observation, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À L'UNANIMITÉ

**1941 - DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE L'ESSONNE POUR LA CREATION D'UNE
PISTE CYCLABLE RUE DU PETIT BIEVRES**

Madame le Maire présente le rapport.

Il s'agit d'approuver la demande d'une subvention auprès du Conseil départemental de l'Essonne, selon le plan de financement suivant :

- montant de l'investissement : 86 322,65 € HT (103 587,18 € TTC) ;
- subvention souhaitée : 25 896,80 € soit 30 % du total HT à définir suivant le plafond de la subvention, le solde étant supporté sur les fonds propres de la commune.

Monsieur Emmanuel MICHAUX demande à quelle étape nous sommes dans la procédure de demande de subvention.

Monsieur Georges DOUARRE répond que le dossier de demande de subvention a été transmis au Département début août.

Sans autre observation, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À L'UNANIMITÉ

1942 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION INTER'VAL POUR LE DEUXIÈME SEMESTRE 2017

Monsieur Amine PATEL présente le rapport.

Il s'agit d'octroyer une subvention de 7 952 € à l'association Inter'Val.

Sans autre observation, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À L'UNANIMITE

1943 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA FONDATION DE FRANCE EN FAVEUR DES SINISTRES DES ANTILLES ET DU MEXIQUE

Madame le Maire présente le rapport.

Il s'agit d'octroyer une subvention de 2 000 € à la Fondation de France en faveur des sinistrés des Antilles et du Mexique.

Sans autre observation, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À L'UNANIMITE

Une délibération sur table est présentée par Madame Christelle de BEAUCORPS concernant la mise en place d'une commission de règlement amiable d'éventuels préjudices économiques lors des travaux de voirie et de réseaux rue du Petit Bièvres.

Il y a eu une incompréhension puisqu'il a été noté que Monsieur Emmanuel MICHAUX ferait partie de la commission alors que les élus minoritaires souhaitaient que ce soit Emmanuel du VERDIER. Cette délibération consiste donc à acter que Monsieur Emmanuel du VERDIER sera membre de ladite commission.

Sans autre observation, Madame le Maire soumet le rapport au vote.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À L'UNANIMITE

La séance prend fin le mardi trois octobre deux mille dix-sept à 23h00 (vingt-trois heures).

Pour extrait conforme, le 3 octobre
2017

Anne Pelletier – Le Barbier
Maire de Bièvres